

COMPTE RENDU DU CVS DU 19 septembre 2022

Présente..s

Thérèse LODEL, Directrice AFTC Alsace
Théo PRUNEAU, Secrétaire CVS
Camille JOEGER, Représentante des salariés AJ
Catherine TRESCH, Représentante des salariés SAMSAH
Hervé CHEMIER, Président CVS
Nora JUCHERT, Représentante du CA AFTC Alsace
Philippe BERMOSER, Représentant des usagers
Kelly AMIENS, Suppléante

Ouverture de la séance à 16h00

Lecture de l'ordre du jour

- 1. Validation du dernier CR
- 2. Présentation de la nouvelle documentation
- 3. Communication CVS aux bénéficiaires
- 4. Appels à candidatures familles et bénévoles
- 5. Consignes COVID
- 6. Remarques et demandes des bénéficiaires

Tour de table et rappel de l'organigramme CVS

1. Validation du dernier CR

Dernier CR validé à l'unanimité

2. Présentation de la nouvelle documentation

De nouveaux supports ont été crées par Alix

- Organigramme
- ODJ
- texte de présentation simplifié « qu'est-ce qu'un CVS ? »

Validation à l'unanimité de la nouvelle documentation. Les bénéficiaires la juge percutante et sympa à lire.

3. Communication CVS aux bénéficiaires

Le président Hervé CHEMIER prend contact avec l'ensemble des bénéficiaires du SAMSAH et de l'AJ soit par téléphone, par mail.

L'assemblée valide. Nora JUCHERT propose au Président de se joindre à lui pour contacter les bénéficiaires.

Adresse mail: presidentcvsaftc.herve@gmail.com





3 Esplanade Solange Fernex 67400 Illkirch-Graffenstader







4. Appels à candidatures familles et bénévoles

Un appel à candidature (famille et bénévole) va être fait avant la fin de l'année pour mise en conformité (au 1 er janvier 2023).

Le Président sera chargé de faire une annonce par mail et devra expliquer la mission de chacun. Une fois une liste de noms obtenue, un vote sera effectué.

Théo PRUNEAU explique aussi pourquoi il faut dorénavant un représentant des bénévoles (suite problèmes rencontrés dans les maisons de retraites).

Philippe BERMOSER se propose de solliciter Marie France, bénévole à l'AJ mais aussi au SAMSAH lors des SAMS'Ateliers

5. Consignes COVID

Le CVS doit être informé des consignes mise en pace dans les structures.

Accueil de Jour: Quand les bénéficiaires sont dans les locaux, le masque est obligatoire pour tous à l'intérieur. (Sauf au moment du repas et à l'extérieur).

SAMSAH: Le personnel est autorisé à ne plus porter le masque entre collègues en l'absence de bénéficiaires. Si présence de bénéficiaires, le port du masque est obligatoire à l'intérieur tout comme à l'extérieur.

Les bénéficiaires donnent avis favorable à l'application de ces consignes dans les deux structures.

6. Remarques et demandes des bénéficiaires

Certains bénéficiaires suivis par le SAMSAH souhaiteraient être prévenu en amont par rapport aux RV médicaux concernant le lieu/le service ou le professionnel en question. Cette demande va être communiqué par la Direction aux professionnels du SAMSAH.

Lecture des demandes de la boites à idées de l'AJ:

- 1. Problème de terrain devant l'AJ, l'eau stagne, flaque d'eau et trous en formation. La Direction regarde ce qui est envisageable et reviendra vers les bénéficiaires.
- 2. Sortie Europa Parc: La demande va être relayée aux éducatrices
- 3. Diversité des repas : Reproposer au traiteur « Les Hirondelles » une rencontre à l'AJ sur une journée avec les bénéficiaires pour manger et échanger ensemble.
- 4. Problème avec la porte des WC : Pas de solution, ni changement possible car problème structurel.
- 5. Demande pour retirer le verticalisateur dans les toilettes. En cours, celui-ci est en revente.
- 6. Demandes d'activités: écriture, chants, bricolage, jardinage, promenades, piscine, peinture, tournoi de pétanque, jeux de société, etc













Ces demandes vont être relayées aux éducatrices pour les futurs plannings d'activités.

7. Cabane de rangement dans le jardin : demande des bénéficiaires à ce que celleci soit rangée.

Un rappel va être fait concernant le respect et le rangement. Cependant, rappel est fait que la cabane est utilisée par les bénéficiaires et qu'ils sont également responsables du rangement du matériel lors d'une activité.

- 8. Réparation des différentes prises électriques : La direction informe que cela est en cours.
- 9. Produits ménagers/ lingettes toilettes: Le nettoyage est assuré par l'AVS 1 fois par 1/2 journée. Interdiction de stocker des produits ménagers pour une question de sécurité.
- 10. Porte de garage ancienne.

 La Direction va relancer l'UGECAM pour changer la porte. Des demandes avaient déjà été faites. L'UGECAM étant propriétaire du garage.
- 11. Demande concernant la révision des vélos de l'AJ:

 La révision et l'entretien des vélos a été fait la semaine dernière. Le prestataire
 demande également aux bénéficiaires de faire un entretien mensuel:
 entretien mécanique. L'AJ dispose d'un contrat de maintenance et les vélos
 sont révisés 2x par an et le prestataire peut intervenir en cas de besoin si
 incident sur un vélo.
- 12. Demande de coussins pour les chaises d'intérieur La direction va voir avec l'ergothérapeute.
- 13. Demande à ce que les prises soient plus basses. La direction précise que les prises sont aux normes et qu'elles ne seront pas changées pour raison de sécurité.
- 14. Demande à ce que les haies soient taillées. La direction va faire la demande à l'UGECAM, c'est de leur ressort d'entretenir les espaces verts sur le site hospitalier (pour les gros travaux espaces verts).
- 15. Contrôle des outils de bricolage La direction demande aux bénéficiaires de faire remonter quotidiennement aux éducatrices les dysfonctionnements qui feront le lien avec la direction pour changer les outils si nécessaire
- 16. WC trop bas

 La Direction précise qu'il sont aux normes PMR.
- 17. La porte d'entrée des bénéficiaires est trop lourde La Direction va voir ce qu'elle peut faire et reviendra vers les bénéficiaires.
- 18. Demande pour changer le cendrier extérieur de place car se trouve dans le passage.
 - La direction va voir pour le changer d'endroit.
- 19. Les bénéficiaires remercient la coopé.
- 20. Demande à ce que le menu du repas de midi soit affiché quelque part dans l'AJ La demande sera relayée aux éducatrices et elles seront en charge de mettre en place ce qu'il faut













21. Les bénéficiaires de l'AJ aimeraient réaliser fait entièrement par leurs soins. La demande sera transmise aux éducatrices

Le prochain CVS aura lieu à l'AJ le 12 décembre 2022. La séance est levée à 17h30









